

Journée de professionnalisation :
19 mai 2008



GROUPE DE TRAVAIL N°1 :
**« UN EMPLOI, POUR QUOI : LE PROJET AU
CENTRE DE LA CREATION D'EMPLOI ? »**

1. OBJECTIF DE L'ATELIER

Accompagner la professionnalisation par l'identification des conditions nécessaires à la création d'emploi dans les associations sportives.

2. ACTEURS IMPLIQUES

Composition du groupe de travail

Le groupe de travail était composé des participants de l'atelier 1 « un emploi, pour quoi ? » de la journée professionnalisation ayant émis le souhait de poursuivre les travaux amorcés.
Afin de favoriser les échanges et la formalisation d'un discours communément admis, une attention particulière a été apportée à la diversité des participants (mouvement olympique, fédéral, services déconcentrés de l'Etat, Associations Profession Sport, opérateurs du dispositif DLA...).

Animation

Co-animation CNAR Sport / AVISE

3. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le contexte de professionnalisation

Depuis ces vingt dernières années, les associations sportives évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et doivent s'y adapter.

En effet,

- la forte évolution des pratiques sportives associée aux exigences croissantes des pratiquants,
- le contexte économique de plus en plus concurrentiel,
- le nécessaire respect des obligations juridiques (lois, convention collective, ...)
- ...

... sont autant d'éléments qui conduisent les associations sportives à se professionnaliser.

Pour faire face à ces contraintes nouvelles, les dirigeants d'associations sont parfois amenés rechercher un soutien par le recrutement d'un professionnel.

Or, la création d'un emploi au sein d'une association n'est pas sans incidence sur son développement et son organisation (définition des objectifs, exercice de la fonction employeur, poids financier, nouvelles relations entre les acteurs – salarié / dirigeants bénévoles –, etc.

Avec le soutien de



Cette démarche est un véritable engagement qui nécessite de s'interroger sur quelques éléments fondamentaux en amont afin de s'assurer de pertinence et de la faisabilité d'accueillir au sein de la structure un salarié.

La journée nationale sur la professionnalisation du 04/12/2007 :

La journée nationale a donné lieu à l'ouverture de pistes de travail en atelier sur diverses thématiques favorisant la professionnalisation.

L'atelier n°1 « Un emploi, pour quoi ? » visait à enclencher un processus de collaborations entre les différents participants autour de l'accompagnement à la création d'emploi.

2 questions pour conduire les travaux de l'atelier :

- Quels pré-requis pour créer un emploi durable et structurant pour l'association sportive ?
- Quels leviers pour mieux accompagner les associations sportives dans leur démarche de création d'emploi ?

Des pistes de travail envisagées :

- La définition d'un discours commun présentant les fondamentaux à prendre en compte lors de la création d'emploi.
- La mise en place de démarches collectives dans l'accompagnement des associations :
 - un suivi continu des associations dans leurs démarches (en amont de la création d'emploi, pendant le recrutement, en aval dans la gestion au quotidien et les perspectives de pérennisation),
 - une information coordonnée entre les différents acteurs de l'accompagnement, lisible et accessible pour les associations.

La perspective de la journée du 19/05/2008

La première journée sur la professionnalisation a posé les bases d'une nécessaire collaboration des acteurs de l'accompagnement à la professionnalisation. Il s'agit d'un processus ouvert sur l'avenir. Les travaux en atelier ont proposé des pistes de réflexions qu'il convenait de concrétiser pour la seconde journée. Le groupe de travail a ainsi proposé l'élaboration d'une trame de vadémécum de la création d'emploi en vue de transmettre aux associations sportives des messages forts en matière de professionnalisation et de juger de la pertinence de créer un emploi au regard des enjeux de développement et de structuration de l'association.

4. OBJET DU GROUPE DE TRAVAIL

Finalité des travaux :

- **Pour les structures bénéficiaires** : bénéficier d'une meilleure compréhension des clés de création d'emploi (vers une nouvelle approche du recours à l'emploi : « un emploi au service du projet »).
- **Pour les acteurs de l'accompagnement** : définir et diffuser un discours commun afin d'accompagner les associations sportives dans leur professionnalisation.

Objectif du groupe de travail :

Formalisation d'un document à destination des dirigeants associatifs :

- présentant les enjeux et les conditions requises pour créer un emploi,
- permettant de disposer d'une première grille d'analyse de la pertinence de créer un emploi.

5. CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL :

Concept du document :

Les travaux du groupe ont donné lieu à l'élaboration d'une trame de document structurée autour de 2 axes :

- la diffusion de messages clés en matière de professionnalisation et de création d'emploi,

- la définition d'un questionnaire sur la pertinence de créer un emploi.

Ce document se veut simple et pragmatique en vue d'une appropriation optimisée par les associations locales. Il doit, à partir de ces 2 axes, permettre aux dirigeants associatifs d'évaluer sa situation et d'envisager la meilleure solution au regard de ses besoins.

Trame du document :

1. La professionnalisation des associations sportives (éléments de contexte) ;
2. Les pré-requis à la création d'emploi : conditions nécessaires et questions à se poser :
 - Pourquoi souhaitons-nous créer un emploi ? → Le projet au départ de toute action
 - De quelles ressources humaines avons-nous besoin pour développer nos actions ? → L'évaluation du besoin potentiel en emploi
 - Comment financer le projet ? → La nécessaire prise en compte de la dimension financière
3. Des formes de soutien.

6. PERSPECTIVES

- Valorisation de la production auprès des différents acteurs de l'accompagnement ;
- Diffusion de la documentation (téléchargement et diffusion ciblée) ;
- Construction de collaborations autour de la mobilisation de cet outil.